Un revenu citoyen pour relancer l'activité économique ?



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 29/03/2016

Une nouvelle saisine de la section des activités économiques

Dans un contexte de croissance faible, alors que plusieurs de nos filières connaissent d'importantes difficultés, notre économie est soumise à des mutations accélérées sous l'effet de la technologie et des impératifs écologiques. Celles-ci rendent nécessaire d'identifier les leviers qui assureront son dynamisme à l'avenir, en tenant compte de la diversité des formes économiques et entrepreneuriales qui la caractérise et qu'il convient de préserver.

Le maintien d'une demande forte - notamment au travers de la consommation - est un facteur essentiel de stabilité pour les acteurs économiques. Or, la **persistance d'un taux de chômage et d'un taux de pauvreté élevés posent la question de l'accès de tous les ménages à la consommation**. Les transformations induites par l'automatisation et la digitalisation des activités de production sont une source d'incertitudes fortes sur le plan socio-économique. Elles conduisent certains prévisionnistes à envisager une augmentation sensible des mobilités professionnelles, en raison des adaptations et des ajustements constants qui seront nécessaires. Selon eux, les individus devraient connaître, au cours de leur vie, des périodes accrues d'intermittence entre activités rémunérées et socialement reconnues et activités faiblement ou non encore reconnues comme telles. Le maintien d'une part significative - voire croissante - des ménages en dehors des circuits de production - et donc de consommation - fait peser sur notre économie une menace systémique avec effets péjoratifs. Ces évolutions pourraient également affecter la capacité des individus à prendre part à la création de richesse au travers de l'entrepreneuriat.

Il convient dès lors d'étudier les voies et moyens permettant de sécuriser les capacités financières des individus et leur participation à l'économie. Une piste de solution serait de réinjecter une part de la richesse économique au travers de l'**allocation universelle d'un revenu citoyen**. Cette idée, développée dès le 18ème siècle (principalement par la voix de Thomas Paine), rencontre aujourd'hui un écho important dans le débat public : elle fait l'objet d'études - voire d'expérimentations - dans des pays proches tels que la Suisse, l'Allemagne ou la Finlande. Une initiative citoyenne a été amorcée au niveau de l'Union européenne. En France, plusieurs rapports ont d'ores et déjà évoqué cette piste, en particulier le rapport "Travail, emploi, numérique, les nouvelles trajectoires" remis à la ministre du Travail en janvier 2016.

La section des activités économiques du CESE pourrait ainsi conduire une étude dont la première étape serait d'explorer les paramètres d'un tel dispositif et de faire le point sur les études et expériences déjà menées et d'éclairer les termes d'un débat public.

Dans une seconde étape, l'étude proposée s'attacherait à explorer les incidences, positives comme négatives, de ce projet, à la lumière de ses effets sur l'activité économique, en particulier :

ses conséquences pour les acteurs économiques, en tenant compte de la diversité de leurs modèles (capitalistique, commutatif et distributif, coopératif, social et solidaire, collaboratif…) ;

les bénéfices éventuels que les différentes filières pourraient en retirer ;

son impact sur la consommation ;

les effets sur l'entrepreneuriat et les conditions de création et de reprise d'activité ;

son acceptabilité pour les citoyens et les entreprises ;

ses répercussions sur le plan social et de l'emploi ;

ses effets éventuels en termes de démographie dans les territoires.

© - copyright CESE - Novembre 2026